FO ESR 42
Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)
Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/foesr42

Questions à Florent Pigeon, candidat à la présidence de l'UJM

Dans le cadre des élections qui viennent d'avoir lieu, FO ESR 42 souhaitait rencontrer les candidats à la présidence pour leur porter les questions et revendications qui sont transmises au syndicat. Un seul candidat, Florent Pigeon, s'étant déclaré, FO ESR 42 lui a demandé une entrevue qu'il a bien voulu accepter et qui a eu lieu le 12 mai. Florent Pigeon était accompagné de Julie Boyer-Dumont, candidate pour une vice-présidence plus particulièrement chargée de la responsabilité sociale et environnementale d'établissement (RSE).
La délégation FO ESR 42 était représentée par des membres du bureau, Sylvain Excoffon, Anne Béchard-Léauté, Franck Licini.
Toutes les questions prévues n'ont pu être posées faute de temps. Figurent donc en fin de ce compte rendu les questions non posées, que nous poserons en une occasion ou une autre.

En préalable :.....2
* Q. sur la LPR : demande de ne pas mettre au concours des chaires de professeurs juniors, de ne pas recruter de maîtres de conférences avec dispense de qualification 2
* Q. sur le maintien des enseignements disciplinaires fondamentaux considérés comme non directement « professionnalisants » 2
* Q. sur l'augmentation du soutien récurrent aux laboratoires, ...3
* Q. sur les primes BIATSS 3
* Q. sur la BU : 3
* Q. sur la liberté pédagogique des collègues, notamment dans le cadre de la conception des maquettes, par exemple concernant l'approche par compétences 4
* Q. sur l'association de tous les collègues concernés à la conception des maquettes. 4
* Q. sur la transparence et l'égalité dans l'attribution des heures du référentiel des activités 5
* Q. sur la nécessité de déposer et valider rapidement les services prévisionnels, ...5
* Q. sur la situation des contractuels, ...5
* Q. sur les contractuels à temps partiel qui souhaitent passer à temps complet : 6
* Q. sur Roanne (filières hors IUT), ...6
* Q. sur parking Tréfilerie : quelle solution de remplacement ? 6
* Culture et action sociale 6
Questions non abordées faute de temps 6

En préalable :

- **FO ESR 42 s'est déclaré soucieux que les textes réglementaires soient respectés et que les décisions prises soient empreintes d'un certain libéralisme**, au sens générique du terme. Trop souvent en effet, concernant les enseignants et enseignants-chercheurs, il apparaît que des collègues qui tiennent une charge se pensent investis d'un pouvoir hiérarchique, ce qui peut avoir des conséquences pour les droits des collègues et par ailleurs nuit au bon fonctionnement de l'établissement.
- *Florent Pigeon a déclaré que la campagne, en dépit de conditions exceptionnelles, avait été riche. Il envisage des rendez-vous mensuels avec les organisations syndicales.*

  * Remarque complémentaire **FO ESR 42** : en tant qu'organisation représentative, nous nous rendrons à de telles réunions si elles adviennent mais nous ne sommes pas demandeurs car il existe déjà des instances officielles de représentations des syndicats (CT, CHSCT) et par ailleurs nous maintiendrons nos demandes d'entrevues sur toutes les revendications et demandes que le syndicat entend porter, de manière indépendante, auprès des divers responsables. Notre syndicat continuera de défendre les collègues contre toute forme d'autoritarisme.
- *Julie Boyer-Dumont a présenté sa charge de la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'établissement, dans le cadre de laquelle elle sera particulièrement attentive aux points suivants :*
  - lutte contre les discriminations ;
  - lutte contre le harcèlement sexuel, qui existe, aussi bien chez les personnels que chez les étudiants, avec des dossiers parfois très compliqués à gérer ;
  - promotion de l'égalité hommes/femmes ;
  - qualité de vie au travail ;
  - enjeux environnementaux.

*** Q. sur la LPR : demande de ne pas mettre au concours des chaires de professeurs juniors, de ne pas recruter de maîtres de conférences avec dispense de qualification**

-> *F. Pigeon* *:*

- Chaires juniors : l'analyse formulée c'est que le texte qui doit organiser ces chaires n'est pas connu. On ne va pas se positionner par principe sur un dossier pour lequel on n'a pas tous les éléments.
- Dispense de qualification : nous ne serons pas volontaires.

* **FO ESR 42** se félicite de la réponse concernant la qualification des MCF et continuera à demander que les chaires de professeur junior ne soient pas utilisées à Saint-Étienne.

*** Q. sur le maintien des enseignements disciplinaires fondamentaux considérés comme non directement « professionnalisants »**

-> F. Pigeon *: L'UJM est une université qui va conserver fort heureusement sa PMJ, c'est une université pluridisciplinaire ; c'est fondamental. C'est affirmé dans le discours mais pas assez dans les faits. Il n'y a sans doute pas assez de moyens pour faire émerger une offre de formation qualitative, en particulier en ALL/SHS. D'où l'idée de porter certains projets, mais pas dans l'optique de l'Idex. Porter le projet « A.R.T.S. » (qui fédère l'université avec le Ministère de la culture via l'École d'architecture, le Beaux-Arts, la Comédie, etc.). Il y aurait donc des parcours « académiques » suivis de parcours plus « appliqués », avec volonté de maintenir les coopérations et à les amplifier, avec une reconnaissance mutuelle.*
Tout ceci était un peu méprisé dans l'ex projet IDEX, où les Sciences Dures avaient vocation à forger l'université de demain.
Sur le rapport entre « professionnalisant » et fondamental ; je prendrais l'exemple du Droit et je renvoie à la formule du doyen B. Bonnet : certes on veut mettre place une école de notariat mais on revendique aussi un master de

Droit public, un master de Droit privé. En tous les cas On ne prendra pas le virage d'une université technologique ; alors même que c'est parfois une attente externe dans une vision utilitariste de l'université.
L'un des problèmes par ailleurs est celui de la réforme du BUT qui, pas plus que celle de Médecine, n'est financée, ce qui ne peut que poser des problèmes.
L'indépendance de l'UJM ne veut pas dire qu'il n'y ait pas volonté de maintenir des coopérations académiques qui existent ; avec Lyon, avec Clermont dans certains cas, avec d'autres encore. Le « non à l'IDEX » n'est pas un repli identitaire. Il est dommage par ailleurs que la COMUE ne fonctionne pas en ce moment.

*** Remarque complémentaire FO ESR 42** : tant mieux si toutes les disciplines et tous les types d'enseignements peuvent continuer à avoir leur place à l'UJM ; nous jugerons évidemment sur pièces, comme pour tout ce qui a été déclaré pendant cette entrevue. Toutes les collaborations avec d'autres établissements sont naturellement envisageables, du moment qu'elles reflètent la volonté des collègues et impliquent la réciprocité des moyens mutualisés qu'elles engendrent.

*** Q. sur l'augmentation du soutien récurrent aux laboratoires,**
indépendamment de la politique de site ou des labellisations dites d' « excellence ».

***-> F. Pigeon** : on envisage un rééquilibrage au profit des secteurs SHS/ALL, pour lesquels, avec des sommes relativement faibles (par rapport aux Sciences), on peut faire quelque chose.*

*** FO ESR 42** souligne que le frein à la recherche vient parfois d'un ensemble, pas seulement des labos de recherche désargentés. Ainsi, des décisions relevant de l'organisation de l'enseignement (et contraires aux statuts) peuvent conduire à empêcher des collègues de faire de la recherche comme ils le souhaiteraient. Encore une fois, il faut laisser le maximum de liberté aux collègues et rétablir la confiance.

***-> F. Pigeon** : on veillera à enlever les freins et rigidités. Par ailleurs, concernant la DRV, elle devrait être plus positionnée sur l'accompagnement des projets des collègues sur le terrain, avec un soulagement plus fort du suivi des dossiers. C'est pour nous un axe prioritaire.*

*** Q. sur les primes BIATSS**
qui sont les primes les plus basses des établissements ESR de l'académie et très en dessous de la moyenne nationale : qu'est-il envisagé pour corriger cette situation ? Et rappel de notre position sur le RIFSEEP avec correspondance grades/fonctions.

-> F. Pigeon : sur le RIFSEEP, on peut difficilement proposer un texte au CA s'il y a un vote contre unanime des organisations syndicales comme ça a été le cas en comité technique. Le régime indemnitaire est en effet très faible. On va voir si on arrive à augmenter ceci avec le RIFSEEP mais il n'est pas possible de faire une cartographie poste par poste.

*** FO ESR 42 : oui pour l'augmentation, y compris dans le cadre du RIFSEEP, s'il y a correspondance grade/groupe de fonctions.** Après tout c'est évident que si l'on est en classe exceptionnelle, par exemple, on a tout de même une meilleure « expertise », acquise au fil du temps, que si l'on est en classe normale, ce pourrait être quelque chose de facilement partageable.

*** Q. sur la BU :**
fin des extensions horaires ; solution à trouver pour les étudiants de médecine qui, à certains moments, ont besoin de salles éclairées, chauffées, connectées, surveillées, pour leurs révisions.

***-> F. Pigeon** : tout d'abord il ne faut surtout pas opposer les personnels et les étudiants comme ça a pu être fait. Il y a en parallèle le problème des services*

privés qui eux offrent des ouvertures très tardives ou nocturnes. Mais les étudiants, notamment de Médecine, n'ont pas forcément besoin des services d'un SCD. On a prévu dans les nouvelles constructions qui vont être dans le nouveau campus Tréfilerie une salle qui fonctionnera sur le principe de l'autogestion par les étudiants, avec des locaux badgés. Sur le site Manufacture ils pourront aussi travailler dans le « learning center ». On verra aussi pour une ouverture des locaux du CROUS en dehors des repas, si une solution peut être trouvée.

* **FO ESR 42** se féliciterait qu'une solution soit trouvée pour les étudiants de Médecine, ce qui correspond à sa revendication constante. Nous continuerons à soutenir les personnels de B.U. qui refusent toute nouvelle extension horaire et serons très vigilants sur ce projet d'ouverture des salles du CROUS en dehors des heures de repas.

*** Q. sur la liberté pédagogique des collègues, notamment dans le cadre de la conception des maquettes, par exemple concernant l'approche par compétences**

(que FO ESR 42 combat). Certains collègues n'en veulent pas, des disciplines ne s'y prêtent pas. Comment on fait ? On force les collègues à se mouler dans les demandes réglementaires ?

***-> F. Pigeon (et Julie Boyer-Dumont)** : Il se peut qu'il y ait des secteurs où la mise en œuvre d'une telle réforme soit vouée à l'échec. Entre l'injonction ministérielle et le terrain on va faire l'interface. On va faire remonter ; il n'y a pas de position dogmatique sur ce sujet.*

Concernant la campagne de co-accréditation, F. Pigeon a rencontré la présidente de Lyon II ainsi que le président de Lyon III. Les masters co-accrédités avec Lyon II devraient continuer à l'être. On assiste à une sorte de « repli » dans certains cas, il faudra voir si la tutelle va l'accepter et, si elle ne l'accepte pas, voir comment l'on régule. Auparavant la COMUE était un espace de discussion, en ce moment il n'y a pas de discussion. Il n'est pas sûr que le Ministère laisse se développer les mêmes formations à Lyon II, Lyon III et Saint-Étienne.

* **Remarque complémentaire FO ESR 42** : on ne peut que se féliciter qu'il n'y ait pas d'approches dogmatique à propos de l'évaluation par compétences qui n'est adaptée ni à toutes les matières, ni à tous les enseignements. Par ailleurs nous continuerons évidemment à défendre les volontés des collègues et le maintien des filières de Saint-Étienne, même si elles existent par ailleurs et à Lyon II et à Lyon III.

*** Q. sur l'association de tous les collègues concernés à la conception des maquettes.**

On songe en particulier aux collègues enseignants de langues pour non spécialistes, qui apprennent souvent après coup qu'il y a de nouveaux diplômes avec des langues (anglais principalement), qu'il faut donc soit assurer de nouveaux cours en heures complémentaires, soit recruter et coordonner des chargés de cours (qui deviennent de plus en plus difficiles à trouver).

De manière générale, **question sur les postes qui seraient nécessaires** pour faire face aux nouveaux développements de filières.

***-> F. Pigeon** : Il faudrait encadrer mieux mais il y a la question des moyens. Il faudrait l'aborder différemment de ce qu'on a fait les dernières années mais je n'ai pas trouvé la solution. Il y a un travail colossal qui est fait pour le DOB (doc. d'orientation budgétaire), qui implique beaucoup de services. Il faut qu'on ait un débat collectif. Il y a une dotation annuelle [par le ministère] que l'on ne maîtrise pas. Souvent, nous sommes même obligés de construire le budget avant même d'avoir cette information. On nous demande de plus en plus de fonctionner comme une collectivité locale sauf que l'on n'a pas la main sur l'impôt (c'est-à-dire les ressources). De plus on ne peut guère différencier l'état des ressources affectées sur les précaires ou sur les fonctionnaires puisque c'est le même budget.*

* **FO ESR 42** continuera de demander l'association de tous les collègues concernés à la conception des maquettes et défendra les collègues, notamment de langues pour non spécialistes, qui ne veulent pas assurer les enseignements supplémentaires ou les recrutements et coordinations que l'inflation des formations nécessiterait. La mise en place de nouveaux diplômes ne peut pas se faire au détriment de collègues qui ne sont pas demandeurs et auxquels on ne donne pas les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

*** Q. sur la transparence et l'égalité dans l'attribution des heures du référentiel des activités**
; au minimum par composante et avec alignement progressif vers le haut.

-> *F. Pigeon* *: le référentiel ne reconnaît pas toujours les tâches à leur juste mesure, c'est certain. Il faudrait en effet une plus grande homogénéité mais un alignement de tous vers le mieux disant sera sans doute difficile compte tenu des contraintes budgétaires.*

* **FO ESR 42** fait aussi remarquer que les discordances entre composantes se voient en d'autres domaines : ainsi y a-t-il toujours des composantes (IUT Saint-Étienne par ex.) où aucun masque chirurgical n'est proposé aux collègues, qui doivent se les acheter eux-mêmes !

*** Q. sur la nécessité de déposer et valider rapidement les services prévisionnels,**
ce qui serait une garantie pour les droits des collègues, aussi bien en ce qui concerne les heures complémentaires que le droit à congé maternité ou maladie (qui sinon est compté de manière inégalitaire suivant la période de l'année où tombe le congé maladie).

-> *F. Pigeon* *: Il faudrait retendre les calendriers sur ce point comme sur d'autres. Sur heures complémentaires parfois il y a eu des services absolument énormes, qui à la limite sont infaisables. Par ailleurs les heures afférentes à la formation continue, alternance etc. ne sont pas plafonnées, il faudrait envisager leur plafonnement.*

* **FO ESR 42** a rappelé que ce n'était pas de leur fait si des collègues se retrouvaient avec des services surchargés. Sans postes, c'est évidemment ce à quoi l'on aboutit. Concernant le plafonnement des heures, de toute façon il faudrait toujours prévoir des dérogations, motivées, car les situations sont très diverses et l'on peut se retrouver coincé par la réglementation interne. **FO ESR 42 continuera de réclamer une validation rapide des services prévisionnels en début d'année et pour toute l'année**, ce qui est la meilleure protection pour tous les collègues.

*** Q. sur la situation des contractuels,**
la nécessité de la réévaluation tous les trois ans, y compris pour les CDD.

-> *F. Pigeon* *: il faudrait casser la rupture entre contractuels et fonctionnaires, rediscuter de la grille de progression des contractuels BIATSS, peut-être en envisager une pour les enseignants, en tout cas ouvrir le dossier sur les grilles des contractuels. L'un des problèmes est aussi que concernant un certain nombre de contrats financés sur ressources fléchées on n'a pas les moyens pour financer durablement des postes de contractuels. Il a au moins été pris la décision qu'il n'y ait pas de postes « demi-LRU » et on s'y tiendra.*
Par ailleurs on va essayer de résorber le phénomène du turn-over. Il n'est pas normal que sur des catégories C on ait des « emplois kleenex. » Il y a parfois des récurrences importantes, dans ce cas je demanderai une explication.

* **FO ESR 42 :** il faut vraiment que la réévaluation soit faite pour tous, de toute façon. Favorable à l'ouverture d'une discussion sur la grille des contractuels, y compris enseignants, même si la solution que nous continuerons à défendre c'est la titularisation.

*** Q. sur les contractuels à temps partiel qui souhaitent passer à temps complet :**
rien n'est prévu, il faut qu'ils puissent prioritairement accéder aux 100 % (ou au pourcentage complémentaire pour y accéder).
***-> J. Boyer-Dumont** : sur les temps partiels subis on va étudier le problème.*

*** Q. sur Roanne (filières hors IUT),**
la nécessité de disposer d'une entité institutionnelle propre, la désignation rapide d'un VP pour Roanne, les publications de postes (contractuels) attendues.
***-> F. Pigeon** : on a pris une décision qui était la bonne concernant la restructuration des activités de l'ex CUR. Avec la future équipe, on a déjà rencontré les Roannais hors IUT, il y a un point de convergence sur le fait qu'il faut « faire société » à Roanne, l'idée est de construire à Roanne un système où l'IUT abrite juridiquement des masters en alternance et aussi les deux licences, ce qui est réglementairement possible. Il y aura maintien du lien avec l'université, Roanne ne peut être complètement indépendant. Un VP pour le Roannais sera rapidement désigné. La mise au concours des postes pour Roanne va être faite.*

*** Q. sur parking Tréfilerie : quelle solution de remplacement ?**
-> F. Pigeon : le contrat de Plan État-région fléché sur Tréfilerie impliquait de tenir compte des contraintes environnementales (notamment de gestion de l'eau dans un tissu urbain très dense). Une solution proposée par la ville de St-Étienne est celle de l'ancien parking du Mont-Pilat à Centre Deux. On va rencontrer à ce sujet le maire Gaël Perdriau. Mais il faudrait poser aussi la question des mobilités douces, pour poser la question d'une grande transition, y compris si c'est coûteux (financement de l'abonnement transports en commun à 100 %, vélos électriques ou autres). Il faudra qu'il y ait un débat sur ces points.
*** FO ESR 42** continuera à défendre le droit des personnels à disposer d'un parking.

*** Culture et action sociale**
-> F. Pigeon s'est aussi dit favorable au développement du volet culturel avec notamment l'UPT.
*** FO ESR 42** en est entièrement d'accord et a ajouté qu'il fallait aussi penser à l'action sociale.
-> F. Pigeon et Julie Boyer-Dumont ont alors évoqué l'étude du soutien de l'établissement à la garde d'enfants pour les personnels et étudiants.

Questions non abordées faute de temps
- Dans le cadre de la conception des maquettes et de manière générale : **garanties de non digitalisation excessive et imposée** : absence de cours à distance sur les maquettes futures, liberté des supports employés pour les cours, non obligation d'utiliser des plates-formes type Moodle, …
- **Soutien à la promotion des collègues enseignants PRAG-PRCE**, en particulier lors des avis donnés au moment de leurs entretiens de carrière, qui ne doivent en aucun cas être pénalisants par rapport à leurs collègues du Secondaire dont les dossiers sont examinés conjointement avec les leurs ? Évaluation des enseignants par les enseignants ou EC ?
- **Attribution des postes d'enseignants sur la base d'indicateurs fiables, contrôlables et partagés**
- **Attribution de postes là où c'est le plus nécessaire de l'avis général**, plutôt que dans des secteurs où ce n'est jamais demandé par les collègues (« ingénierie pédagogique », communication…)

- **Simplifier les procédures administratives de recrutement des vacataires**, notamment pour les intervenants qui étaient déjà en service l'année d'avant
- **Paiement mensualisé des vacataires** et réévaluation du tarif horaire de la vacation qui est ridicule
- **Maintien des disciplines à petits effectifs** (filières/options de langues anciennes, par exemple) [question qui a été noyée dans la discussion autour du maintien des filières fondamentales]
- **Respect de l'annualisation du service** (statut) avec en conséquence possibilité de semestrialiser les services, en particulier lorsque les collègues trouvent communément une solution pour ce faire ? [question qui rejoint en partie la discussion sur la nécessaire validation des services en début d'année]
- **Solution de titularisation pour collègues FLE en CDI** sans CAPES correspondant (et autres collègues éventuellement dans le même cas ailleurs) ?
- **LDG** : notre demande est qu'il n'y ait pas d' « experts » mais des représentants par corps mandatés par les syndicats.
- **Maintien intégral des droits à congés des BIATSS.**
- **Covid et crise sanitaire :**
  - Prime Covid pour tous (y compris enseignants) ?
  - priorité vaccination pour personnels BU et autres personnels exposés ?
  - locaux supplémentaires ?
  - ventilation et filtration pour les amphis ?
  - Réouverture effective de tous les cours à la rentrée ?
  - droit à la déconnection ;
  - droit à une véritable pause pour manger (minimum ?)
  - respect du droit d'auteur des enseignants et diffusion d'une information et mise en garde aux étudiants à ce sujet : voir par exemple le site Studocu.com et les cours de l'UJM qui s'y trouvent, la plupart du temps sans l'accord de leurs auteurs : https://www.studocu.com/fr/search/universit%C3%A9%20jean%20monnet

- **Locaux syndicaux adaptés à la pratique réelle** : un bureau unipersonnel n'est pas un local syndical, une salle de réunion commune, surtout avec étudiants, ne pourra être suffisante.

FO ESR 42 défend tous les droits, de tous les collègues !

FO ESR 42 porte les questions et revendications auprès des responsables !

FO ESR 42 rend compte !

Rejoignez FO ESR 42 !

15/05/21